



Un service minimum dans les Transports Publics wallons.

Madame, Monsieur,

Avec d'autres collègues, à savoir les députés Maxime Prévot, Christine Servaes, Damien Yzerbyt et Alfred Gadenne, je relance ce mercredi 06/06/2012 au Parlement wallon une proposition de **service minimum** dans les transports en commun.

Nous allons demander la prise en considération d'une **proposition de décret** visant à assurer la **continuité du service public** dans les transports en commun wallons en cas d'interruption des services du TEC.

"Au cours de l'année écoulée, certaines grèves au sein des TEC ont manifestement entraîné un sentiment d'exaspération dans le chef de nombreux navetteurs ! " relevons-nous dans la proposition.

L'idée n'est pas de remettre en cause le droit de grève "mais de le modaliser lorsqu'il vise des secteurs essentiels tel le transport public". Ce droit doit également être mis en balance avec le droit fondamental du citoyen de pouvoir recourir de façon continue à un service public fourni par une entreprise publique financée par l'argent des contribuables. La proposition de décret vise à assurer la prestation de "services minimaux essentiels" pour rencontrer les besoins les plus importants des citoyens.

En tant qu'humanistes, nous excluons toutefois d'imposer un tel service minimum sans concertation avec les syndicats. Mais, au cas où la négociation n'aboutirait pas, "le Gouvernement wallon peut imposer l'application d'un service minimum".

Je me réjouirais de voir cette proposition équilibrée adoptée par le Parlement wallon.

Pour toute information supplémentaire, je vous rappelle mes coordonnées :

Dimitri FOURNY, député wallon et sénateur
Rue Saint Monon, 79 Massul 6840 NEUFCHATEAU
061/502990 0495/200762
dimitri.fourny@deputefourny.be www.deputefourny.be